

Objet

Dossier A : Renouvellement, à compter du 1er septembre 2015, de l'accréditation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon, sans spécialité, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-4, L 642-5 et R642-10,
- Vu la demande présentée par l'Institut textile et chimique de Lyon,
- Vu le rapport établi par Agnès SMITH (membre de la CTI et rapporteure principale), Maurice PINKUS (membre de la CTI), Denis LEMAITRE (expert) et Joffrey DUTTO (expert élève ingénieur, présenté lors de la séance plénière du 14 avril 2015,
- Entendu Monsieur Jérôme MARCILLOUX, directeur de ITECH Lyon

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

L'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH) est une école privée sous statut d'association loi 1901 (but non lucratif). Elle est née en 1988 de la fusion de l'Ecole supérieure du cuir et des peintures encres et adhésifs et de l'Ecole supérieure des industries textiles de Lyon. L'ITECH est liée à 4 fédérations ou syndicats professionnels dont les activités concernent le cuir, le textile, la plasturgie, la chimie de la formulation pour les encres, colles, peintures ou adhésifs. L'école s'est installée à Roanne en 1999 pour le pôle textile et a déménagé en 2000 à Ecully dans des locaux neufs. Elle partage à Lyon des plateformes dans les domaines du cuir et du plastique.

En 2010, l'école a signé un contrat quinquennal avec le MENESR.

La mission que s'est donnée l'ITECH est de former en trois ans – sur un recrutement au niveau Bac+2 - des ingénieurs dotés de connaissances scientifiques de base et de connaissances de physico-chimie des polymères, au profit de quatre secteurs liés à l'industrie chimique : cuir, chimie des formulations, plasturgie, textile. Ces secteurs sont déclinés dans 4 majeures proposées au second semestre de 2ème année et au premier semestre de 3ème année.

La formation se veut très proche de l'industrie et particulièrement orientée vers la recherche appliquée, l'innovation et le développement expérimental.

L'école propose deux voies de formation, l'une sous statut d'étudiant et l'autre sous statut d'apprenti. Pour cette dernière voie, l'ITECH travaille avec 3 CFA de branches 'hors murs' : IFAIP (chimie des formulations), CIRFAP (matériaux plastiques), TEXTILE REGIONAL (textile et cuir). La formation est totalement déléguée à l'ITECH en tant qu'Unité de Formation par Apprentissage.

L'école diplôme actuellement environ 110 élèves par année dont une trentaine sous statut d'apprenti. A la rentrée 2014, l'école compte 449 élèves-ingénieur dont 70% de jeunes femmes et 45% de boursiers.

Caractéristiques globales

L'école emploie 21 enseignants-chercheurs (dont 1 HDR, 7 docteurs), 17 personnels administratif et technique.

L'école dispose de locaux sur 3 sites géographiques : ECULLY (5700 m² : siège et laboratoire de chimie, peintures, encres, adhésifs, cosmétiques), ROANNE (mise à disposition à titre gracieux de 1800 m² de plateforme laboratoire spécialité textile), LYON-GERLAND (800 m² de laboratoire et plateforme pour la spécialité cuir). L'ITECH a également accès à la plateforme de plasturgie MERMOZ de 1500 m², mise à la disposition par le centre Interrégional de Formation Alternée de la Plasturgie.

L'ensemble des équipements des laboratoires et plateformes technologiques représente une valeur de 3 821 000 €. L'école investit en moyenne 125 k€/an sur de nouveaux équipements.

Le budget consolidé de l'ITECH était de 3 939 008 € en 2014. Les ressources de l'école se décomposent comme suit : 38% proviennent des frais de scolarité, 25% de la taxe d'apprentissage, 19% de contribution du CFA, 10% de subvention du MENESR, 8% d'autres ressources.

Le coût annuel de formation d'un élève ITECH est estimé à 9 432 € pour un étudiant et à 7 316 € pour un apprenti. Les frais de scolarité s'élèvent à 5 500 €/élève/an.

NB : le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la **fiche des données certifiées** par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI. (<http://extranet.cti-commission.fr/recherche>).

Évolution de l'institution

La dernière habilitation de l'ITECH pour la formation sous statut étudiant date de 2009. Parmi les recommandations majeures, il était demandé à l'école de définir une stratégie de recherche, de veiller à la qualité du recrutement et de mettre en place un observatoire de l'emploi.

Concernant la formation sous statut d'apprenti, celle-ci avait été habilitée pour 2 ans car l'apprentissage ne concernait que les 2 dernières années de formation, puis 4 ans en 2011 dès lors que la formation par apprentissage est passée à 3 ans.

Côté recherche (point 1), l'école a défini 5 thématiques et participe pour l'essentiel à des programmes de recherche sur financements institutionnels.

Concernant le recrutement (point 2), l'école a mis en place des indicateurs qui lui permettent de corrélérer l'origine des étudiants et leur réussite à l'école. Cela facilite le rôle des jurys d'admission en évaluant les chances de succès du candidat. Cela a permis l'augmentation de la taille des promotions sans dégradation du taux de réussite.

Depuis le dernier audit, le choix stratégique majeur de l'actuelle équipe de direction, fortement soutenue en cela par le conseil d'administration, a été d'ouvrir un cursus en langue anglaise dont la vocation est de former au niveau européen au moins, les cadres de demain dans le domaine de la chimie de la formulation.

L'ouverture a été effective à la rentrée 2014 et concerne actuellement 9 étudiants. Pour l'instant, il s'agit d'étudiants de langue française qui ont volontairement intégré le cursus. L'objectif est d'ouvrir le recrutement à d'autres pays de la zone euro, l'école comptant s'appuyer en cela sur 13 fédérations professionnelles nationales pour faire la promotion du programme auprès des universités et des entreprises.

La montée en charge envisagée est la suivante : 20 étudiants recrutés en 2015, et 30 étudiants d'ici 3 à 5 ans. L'école envisage d'étendre cette initiative à d'autres secteurs d'activité couverts par la formation. Ce choix s'inscrit également dans un objectif de diplômer environ 150 ingénieurs par an.

Formation

L'ITECH forme des ingénieurs pluridisciplinaires et spécialistes d'un secteur particulier d'application des polymères : chimie / parachimie (produits chimiques, peintures, encres, adhésifs, ...), luxe (maroquinerie, chaussure, habillement), transports, sports et loisirs ... Les métiers visés sont : R&D, méthodes, contrôle de production, maintenance, qualité, sécurité, sûreté de fonctionnement, marketing - technico-commercial, production, marketing, achats, approvisionnements, logistique, direction générale.

Les diplômés travaillent dans des TPE, PME (qui représentent 90% du tissu industriel) et dans des grands groupes internationaux.

L'architecture de la formation est la suivante : 14 compétences (12 couvrent les compétences génériques proposées par la CTI et 2 les compétences spécifiques de la spécialité ITECH).

Depuis le dernier audit, l'école a bien progressé dans la description de référentiel de compétences.

Les deux voies de formation conduisent aux mêmes compétences. Les apprentis reçoivent une formation dans chacun des secteurs de spécialité couverts par l'école (entre 80 et 120 h selon le secteur), tandis que les étudiants choisissent une majeure entre les quatre secteurs proposés (420 h d'enseignement).

Synthèse de l'évaluation

Il s'agit d'une bonne école, bien épaulée par les industriels et les fédérations professionnelles concernées. Le projet majeur pour les prochaines années va être de faire vivre la formation en anglais.

La CTI a noté les **points forts** :

- Suivi et évolution du projet de formation.
- Moyens matériels, plateformes. Ancrage des étudiants dès le début dans les techniques.
- Support pour les périodes à l'international (avant, pendant, après).
- Proximité entre les étudiants et les personnels. Bonne communication interne, bon climat social.
- Lien avec l'industrie, soutien par beaucoup d'industries. Discours cohérent
- Projets de recherche et d'innovation variés sur fonds institutionnels.
- Projet phare de développement à l'international avec la filière européenne.
- Implication de l'association des anciens élèves dans le placement des stagiaires et des diplômés.

Et les **points faibles** :

- Absence de conseil des études.
- Stratégie d'ancrage local et régional.
- Exposition à l'international non généralisée à tous étudiants.
- Stages en convention avec l'école pendant la période de césure.

Point de vigilance

- vigilance sur les moyens humains à mettre en regard de l'augmentation possible des flux entrants via la filière européenne

En conséquence, la Commission des Titres d'Ingénieur **rend une décision favorable**, pour **une durée maximale de 6 ans, à compter du 1er septembre 2015**, à l'habilitation de l'Institut textile et chimique de Lyon à délivrer le titre d'ingénieur diplômé suivant :

« Ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon »
en formation initiale sous statut d'étudiant
ainsi qu'en formation initiale sous statut d'apprenti

Cette décision s'accompagne des recommandations suivantes :

- Mettre en place un conseil des études
- Limiter les périodes de césure sous forme de stages conventionnés
- Poursuivre la démarche compétences, la description des acquis de l'apprentissage et leur évaluation, mettre à jour la fiche RNCP
- Se positionner en termes de structuration de la recherche
- Définir une stratégie d'alliance au niveau local et régional en lien avec les évolutions du paysage de l'enseignement supérieur
- Mesurer l'attractivité de la filière européenne
- Mettre à jour les supports de communication

Pour la voie de formation sous statut d'apprenti :

- Prévoir une période à l'international pour tous les apprentis.
- Augmenter le nombre d'ECTS accordé à la formation en entreprise.

L'Institut enverra au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, avant le 30 septembre 2017, **un rapport intermédiaire** portant sur le développement et les conditions de fonctionnement de la filière européenne.

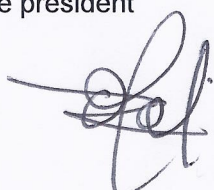
Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI - au diplôme suivant :

« Ingénieur diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon »

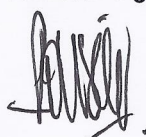
Délibéré en séance plénière à Paris, le 14 avril 2015.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 12 mai 2015.

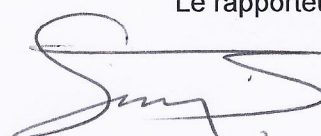
Le président



Le secrétaire greffier



Le rapporteur principal



**Complément à la Décision n° 2015/04-04
relatif à l'accréditation de
l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH Lyon)
à délivrer des titres d'ingénieur spécialisé**

Objet de la demande

« L'Institut enverra au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, avant le 30 septembre 2017, un rapport intermédiaire portant sur le développement et les conditions de fonctionnement de la filière européenne. »

Décision n°2015/04-04

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH Lyon),
- Vu la note de synthèse établie par Agnès SMITH, membre de la CTI
- Vu la proposition de prise d'acte exprimée par le Bureau de la Commission lors de la réunion du 14 décembre 2017,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission **prend acte favorablement du rapport intermédiaire** demandé à l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH Lyon) lors du suivi périodique (Décision n°2015/04-04).

La Commission constate que le programme participe à l'accroissement de la visibilité de l'école à l'international. Il fonctionne en termes de flux, de placement des diplômés. Les résultats sont pour l'instant plutôt mitigés en termes d'origine des étudiants, de « sponsoring » par les entreprises et de souhait des étudiants d'être sponsorisés. La Commission encourage l'Institut à mettre en place des actions pour élargir le programme en dehors de l'Europe.

Délibéré en séance plénière à Paris, les 16 et 17 janvier 2018.

Adopté en séance plénière à Paris, le 14 février 2018.



Le président
Laurent MAHIEU